

REGISTRE
DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE LUZENCON

Séance du lundi 22 mars 2021

Nombre de Membres

<u>Afférents au Conseil Municipal</u>	<u>En Exercice</u>	<u>Qui ont pris part à la délibération</u>
19	19	19

Date de la convocation : Mardi 16 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire**.

Présents : CHUREAU E. VICENTE F. DELMAS C. THOMAS R. ARIZA E. FORT D. BEAUMONT Y. BERNARD JL. CARNAC A. CARRIERE P. EGEA F. GALTIER S. GAUFFRE C. LEPETIT P.

Excusées : MUYS E. pouvoir à BERNARD JL. – LOPEZ E. pouvoir à DELMAS C. – CARRIERE E. pouvoir à CADAUX D. – FAGES C. pouvoir à CHUREAU E.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **JL BERNARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation du pacte de gouvernance.

PJ : projet de pacte de gouvernance

La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019 institue un nouveau rendez-vous obligatoire après la réinstallation du conseil communautaire consistant à débattre de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la communauté et ses communes membres : le(la) président(e) est tenu(e) d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour après chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires ; son approbation doit avoir lieu dans les 9 mois à compter du renouvellement général et après avis des conseils municipaux des communes membres, qui disposent de deux mois à compter de la transmission pour cela. Dans le cadre de la prolongation de l'état d'urgence, le délai d'approbation du pacte de gouvernance a été repoussé au 28 juin prochain.

Par une délibération du 30 juillet 2020, le conseil de la Communauté a souhaité engagé un débat pour co-construire le pacte de gouvernance

Comme cela est le cas pour les autres échelons territoriaux, le Code Général des Collectivités Territoriales précise quelles sont les instances politiques qui doivent obligatoirement être créées dans chaque intercommunalité. Elle indique également comment ces instances doivent être composées. En revanche, le législateur ne précise pas comment ces organes politiques ont vocation à s'articuler entre eux et quel rôle leur est réellement dévolu.

Une mission a été confiée au cabinet Mission Publique qui a accompagné l'ensemble des élus municipaux et communautaires du territoire pour élaborer le pacte à travers une démarche participative. Près de la moitié des 200 élus du territoire y ont contribué. En outre, des agents communautaires et municipaux, appuis techniques du quotidien des élus, ont également été associés à ce travail.

Ce travail a visé notamment à favoriser l'acculturation des nouveaux élus en début de mandat, à fluidifier et consolider les relations entre communes et communauté, à renforcer le portage collectif des décisions et de l'action de la Communauté par l'ensemble des élus du bloc local, à nourrir et consolider le projet de territoire, à gagner en cohérence, à améliorer le processus de travail en amont des décisions, etc.,

Le projet de pacte de gouvernance proposé se décline donc en trois grands axes :

- La légitimité de la prise de décision
- Le parcours de la décision
- Le lien renforcé entre élus et avec le territoire.

Il conviendrait que le conseil municipal, adopte le pacte de gouvernance, tel que défini en annexe, conformément à l'article L5211-11-2 du CGCT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à 17 voix pour et 2 abstentions (CARNAC A- GAUFFRE C).

- **adopte le pacte de gouvernance, tel que défini en annexe, conformément à l'article L5211-11-2 du CGCT.**

Fait et délibéré, à St Georges de Luzençon, les jours mois et an susdits.



**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Didier CADAUX**